



**COMMUNE DE DONNELOYE
CONSEIL GENERAL**

5EME EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL GENERAL DU 29 JUIN 2021

La séance est conduite par le Président Monsieur Gilbert Gavillet

Le Conseil Général de Donneloye

- vu le préavis no 05/2021 présenté par la Municipalité
- entendu le rapport de la commission des Finances et Gestion et le rapport de la commission ad'hoc
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour, décide

d'accepter le préavis municipal no 05/2021

1. d'accepter la demande d'un crédit d'investissement de CHF 86'000.00 pour le remplacement d'un collecteur du ruisseau du champ des pierres. Montant amorti sur 15 ans et payé par les liquidités communales

et la demande d'un crédit de CHF 7'500.00 représentant le solde à la charge de la Commune pour la remise à ciel ouvert d'un tronçon du ruisseau du Champ des Pierres à Champ Christin. Montant amorti par le compte de fonctionnement 2022 et payé par les liquidités communales.

Le Président :

G. Gavillet

Gilbert Gavillet



la secrétaire :

M. Jaquier

Murielle Jaquier